



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Prolongation du sursis concordataire

Date de publication: SHAB 21.03.2022

Publications supplémentaires: KABVD 22.03.2022

Date d'échéance prévue: 21.01.2027

Numéro de publication: NA04-0000000610

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Prolongation du sursis concordataire Garage Carrosserie du Bosquet Sàrl

Entité requérante:

Garage Carrosserie du Bosquet Sàrl

CHE-115.828.505

Chemin du Bosquet 1

1030 Bussigny

L'entité requérante a obtenu la prolongation du sursis concordataire.

Début de la prolongation: 09.02.2022

Durée de la prolongation: 6 Mois

Fin de la prolongation: 09.08.2022

Remarques juridiques:

Publication selon les art. 295b et 296 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

Sursis concordataire 293 LP

Par décision du 3 février 2022, communiquée le 15 mars 2022, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé le sursis concordataire accordé à GARAGE DU BOSQUET SARL, Chemin du Bosquet 1, 1030 Bussigny, de six mois, soit jusqu'au 9 août 2022 et maintenu M. Christophe SAVOY, agent d'affaires breveté à Yverdon-les-Bains, en qualité de commissaire.

Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires dans les dix jours dès la présente publication.